

Avis bureau des villes-gare – Secteur NO – Saint Nazaire & Trignac - CARENE



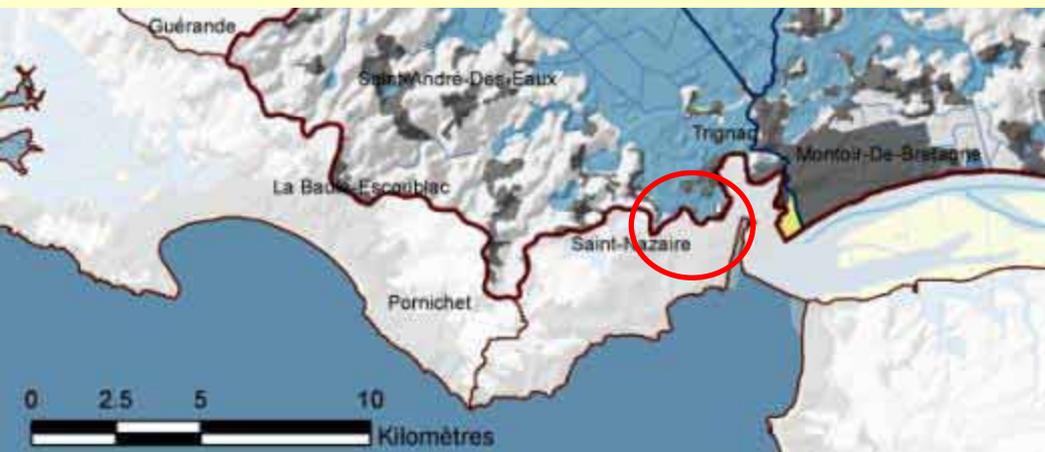
Pole d'échange multimodal :

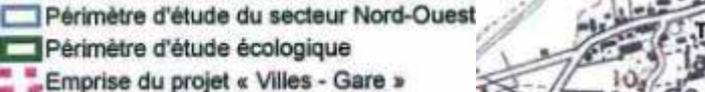
- Lignes bus et cars
- Train : ouverture gare vers le nord
- Accessibilité piéton , vélo et voitures

Opération « villes gare » - inscrite au SCOT – 10 ans

Trois projets structurants :

- Un pôle d'échange multimodal autour de la gare
- Un pôle tertiaire – 40 à 50 000 m² - 2015
- Logements, commerces et équipements publics

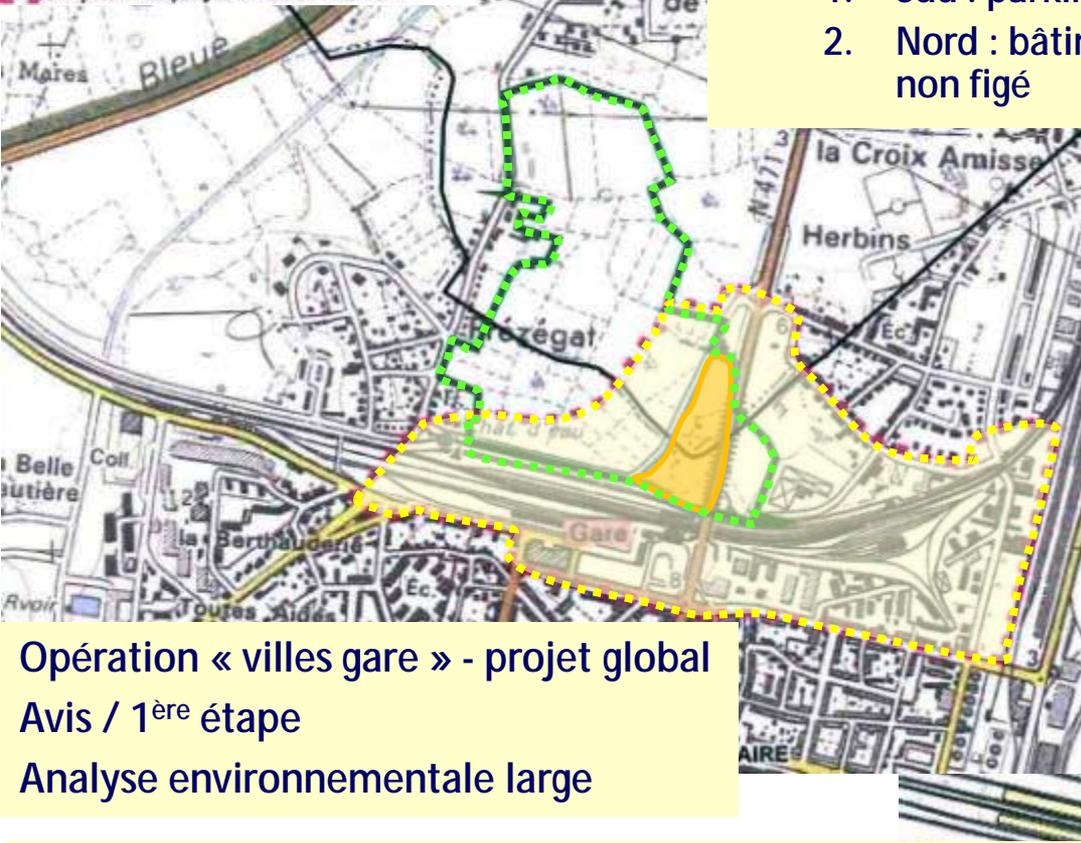




Première étape : aménagement secteur NO (2.9 ha)

1. Sud : parking de 350 places associé à la gare
2. Nord : bâtiments tertiaires – aménagement définitif non figé

reau
NO –
ENE



Opération « villes gare » - projet global
Avis / 1^{ère} étape
Analyse environnementale large

Le projet et le SAGE

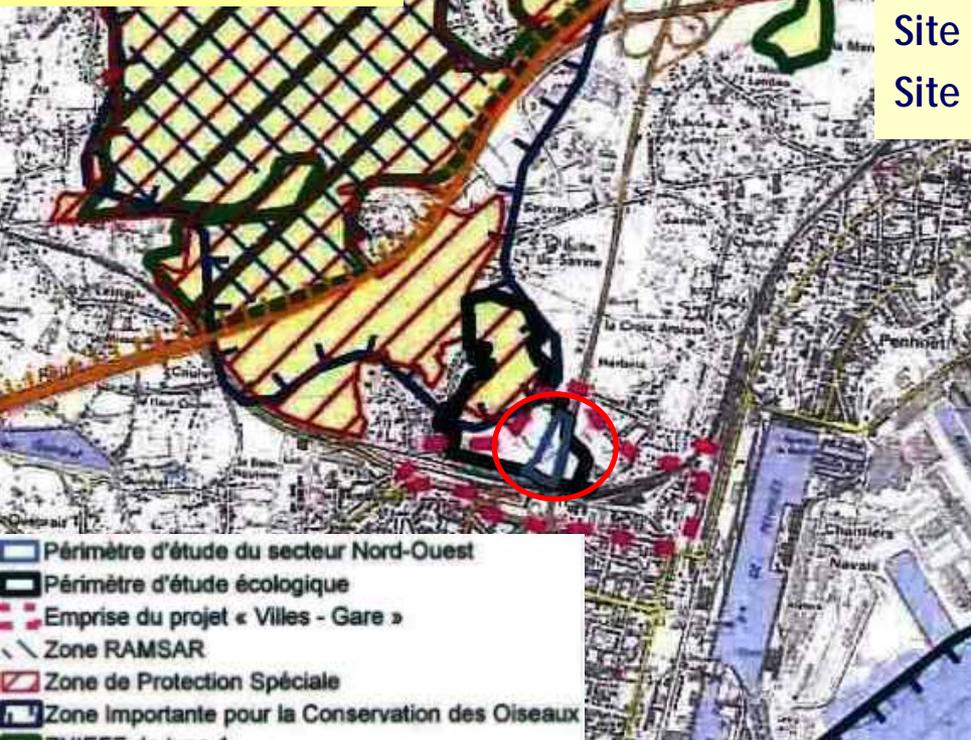
Qualité des milieux

- Article 1 – protection des zones humides
- Article 2 – compensation suite à destruction de zones humides

Inondations

- Article 11 – aménagement – risque d'inondation & bon état écologique
- Article 12 – gestion des eaux pluviales – débit de fuite





- Périmètre d'étude du secteur Nord-Ouest
- Périmètre d'étude écologique
- Emprise du projet « Villes - Gare »
- Zone RAMSAR
- Zone de Protection Spéciale
- Zone importante pour la Conservation des Oiseaux
- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Parc Naturel Régional

- Périmètre d'étude du secteur Nord-Ouest
- Périmètre d'étude écologique
- Haie spontanée
- Haie plantée
- Fossé temporaire
- Fossé permanent (N2000 : 3150-4)
- Prairie subhalophile thermo-atlantique (N2000 : 1410-3)
- Zone rudérale
- Friche herbacée dominée par les graminées
- Phragmitaie
- Mare
- Friche arbustive
- Boisement
- Parc boisé non entretenu

Flore et habitats

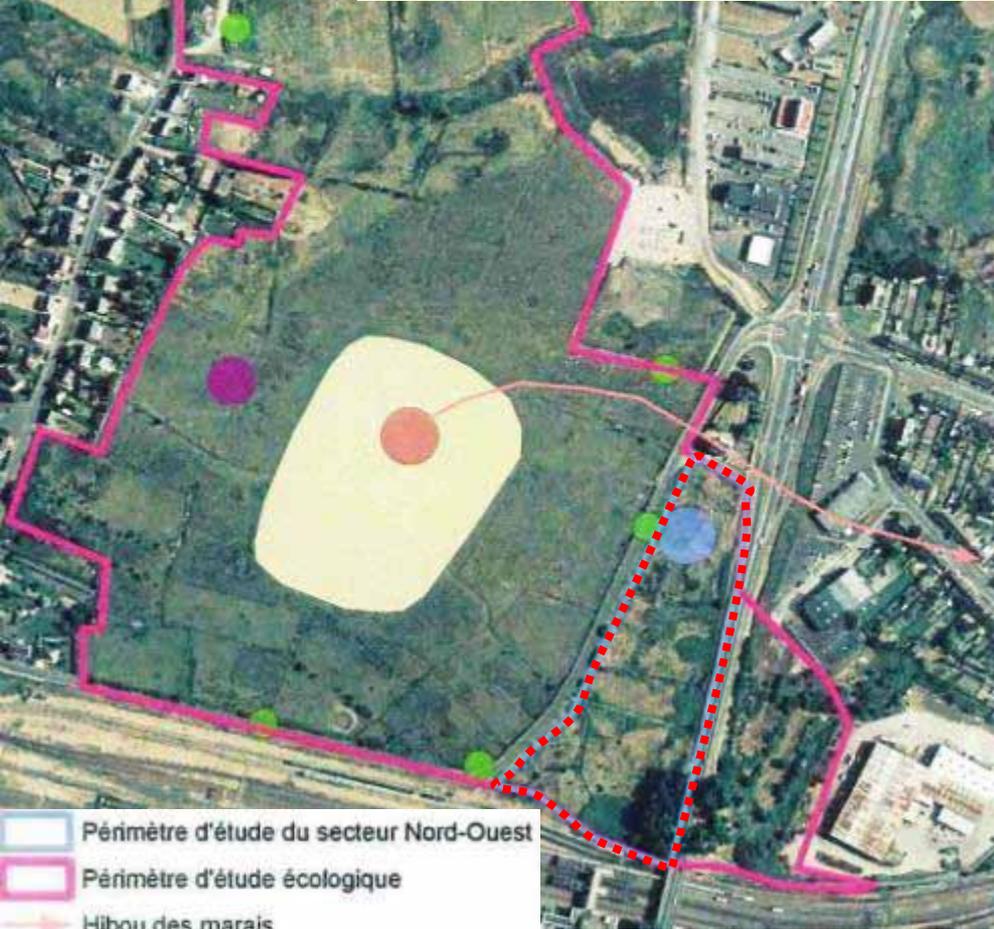


Avifaune

Intérêt patrimonial : Gorge bleue (site) - Vanneau huppé
 Amphibiens : présence d'écrevisse de Louisiane
 Reptiles : lézard des murailles, orvet fragile
 Chiroptères

Avis bureau

Faune



- Périmètre d'étude du secteur Nord-Ouest
- Périmètre d'étude écologique
- Hibou des marais
- Bécassine des marais
- Gorge bleue à miroir de Nantes
- Hibou des marais
- Tarier pâtre
- Vanneau huppé

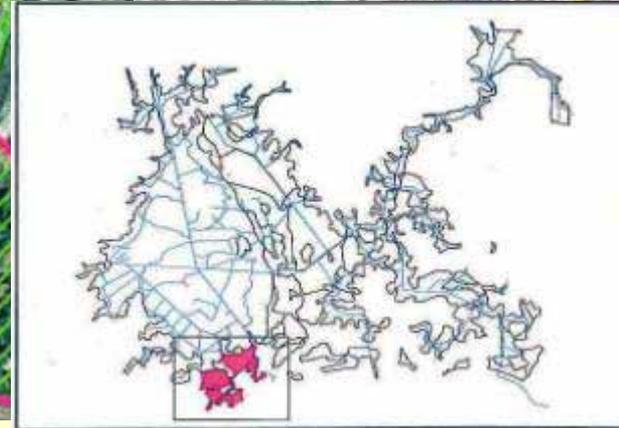
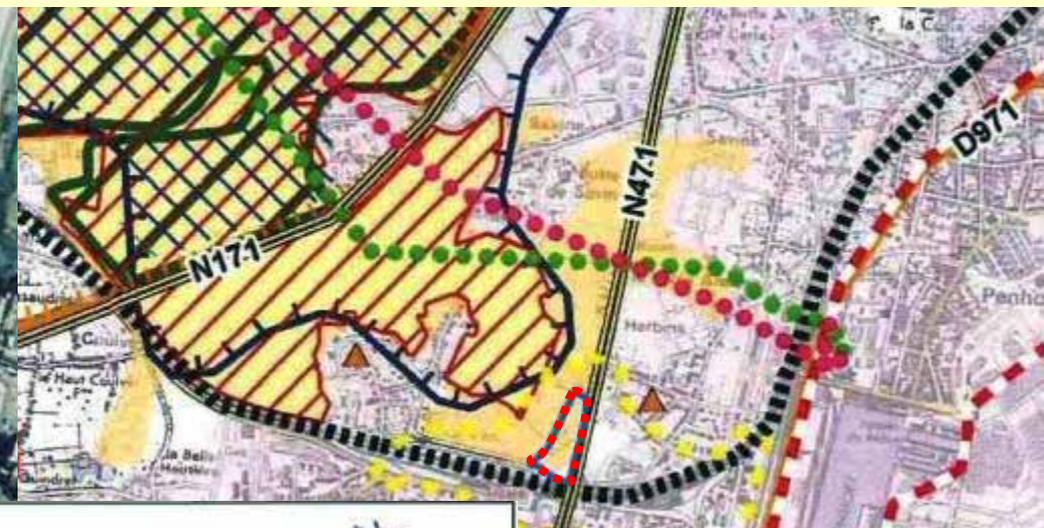


- Périmètre d'étude du secteur Nord-Ouest
- Périmètre d'étude écologique
- Murin de Daubenton
- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl ou Pipistrelle de Nathusius

Un environnement intéressant

Globalement dégradé

Point confirmé par le diagnostic de l'étude préalable à la restauration des milieux aquatiques (BV Brière Brivet)



- Périmètre d'étude du secteur Nord-Ouest
 - Périmètre d'étude écologique
 - ▨ Enjeux majeurs
 - ▨ Enjeux forts
 - ▨ Enjeux modérés
 - ▨ Enjeux faibles
 - ▨ Enjeux très faibles
- Estuaire

- Périmètre d'étude du secteur Nord-Ouest
- ▨ Emprise du projet « Villes - Gare »
- Ligne électrique à 225 kV
- Ligne électrique à 63 kV
- Route Nationale
- Route Départementale
- Chenal de Donges sur l'embouchure de la Loire
- Voie ferrée
- Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
- ZNIEFF de type 1
- Marais aménagés dans un but agricole
- Marais et landes humides de plaines et côtes

Unité Hydraulique Cohérente (UHC 17) :

Fonctionnalité « biologique » surfacique mauvaise (variété et faible nombre d'habitats, linéaire de dosses, espèce invasives)

Fonctionnalité « qualité des eaux » moyenne à mauvaise (présence de phragmites, ripisylve, envasement, absence de végétation aquatique, etc.)

Projet = destruction de 2.9 ha de zones humides

Absence d'alternative : justification via SCOT, PADD, schéma de secteur, plan de déplacement urbain, etc.

Concrètement : ouverture gare vers le Nord

Compensation :

Demande SAGE :

- Double de la surface détruite
- Exemple : restauration de ZH dégradées de fonctionnalités équivalentes

Proposition CARENE

- Décaissement remblai 2.5 ha – récréation ZH
- Restauration friche herbacée en prairie méso-hygrophile (~ 5 ha) – retour à l'agriculture
- Restauration de l'hydraulique (marais de 20 ha).
Gestion ultérieure : agriculteurs / PNR Brière
- Entretien des mares – connexion milieu
- Préservation phragmitaies – isolement / prairies pâturées
- Convention avec exploitant agricole
- Reconstitution de haies
- Suivi des mesures



Légende

■ Périmètre d'étude du secteur Nord-Ouest

● Mare

■ Remblai à décaisser (2,5 ha)

■ Zone humide à réhabiliter en maintenant sa fonction de pâturage (prairie humide)

■ Friche herbacée à revaloriser en prairie humide

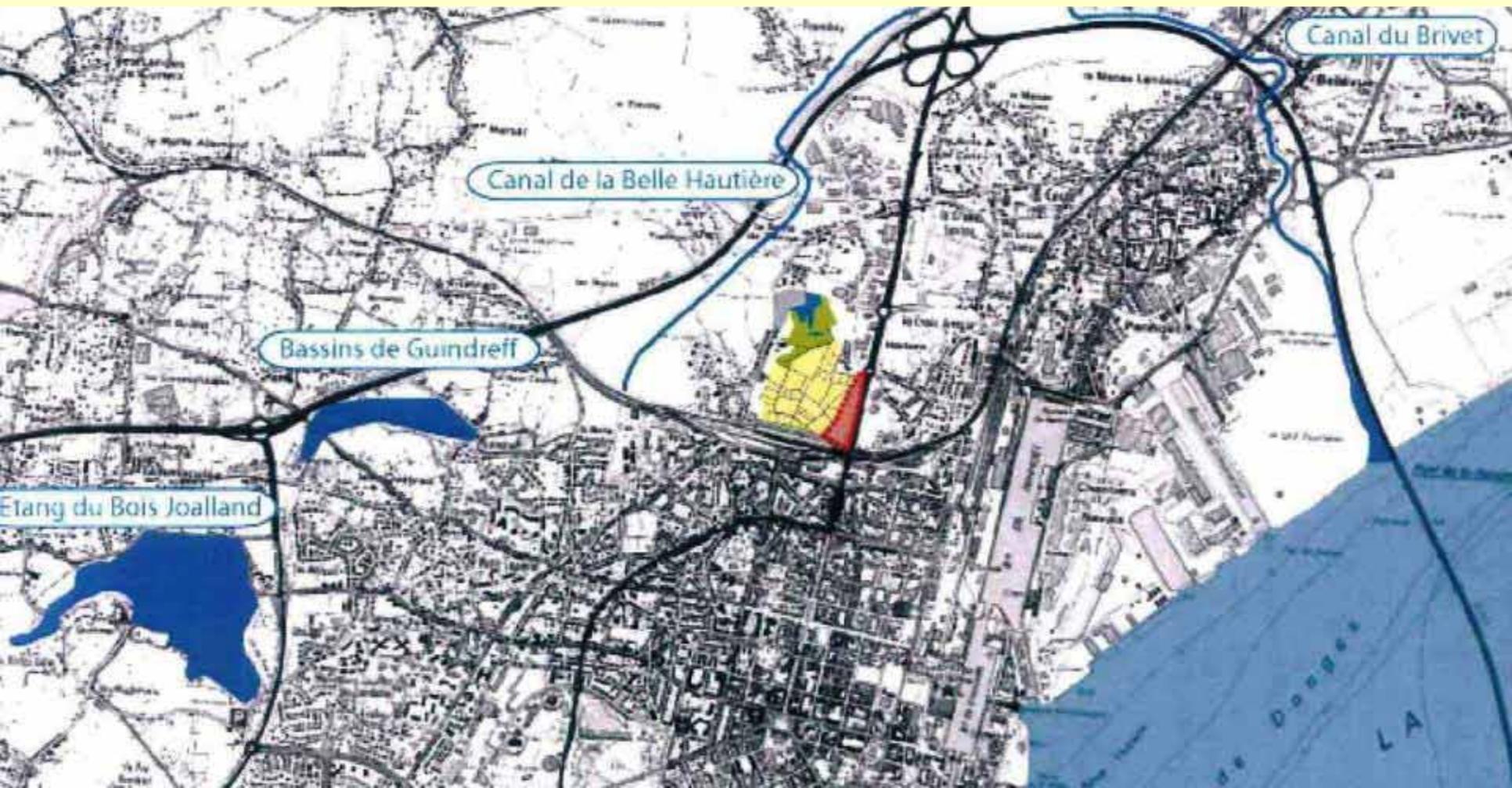
■ Phragmitaie à préserver

--- Fossés à rénover - Etiers à curer

— Haies existantes

--- Haies à créer

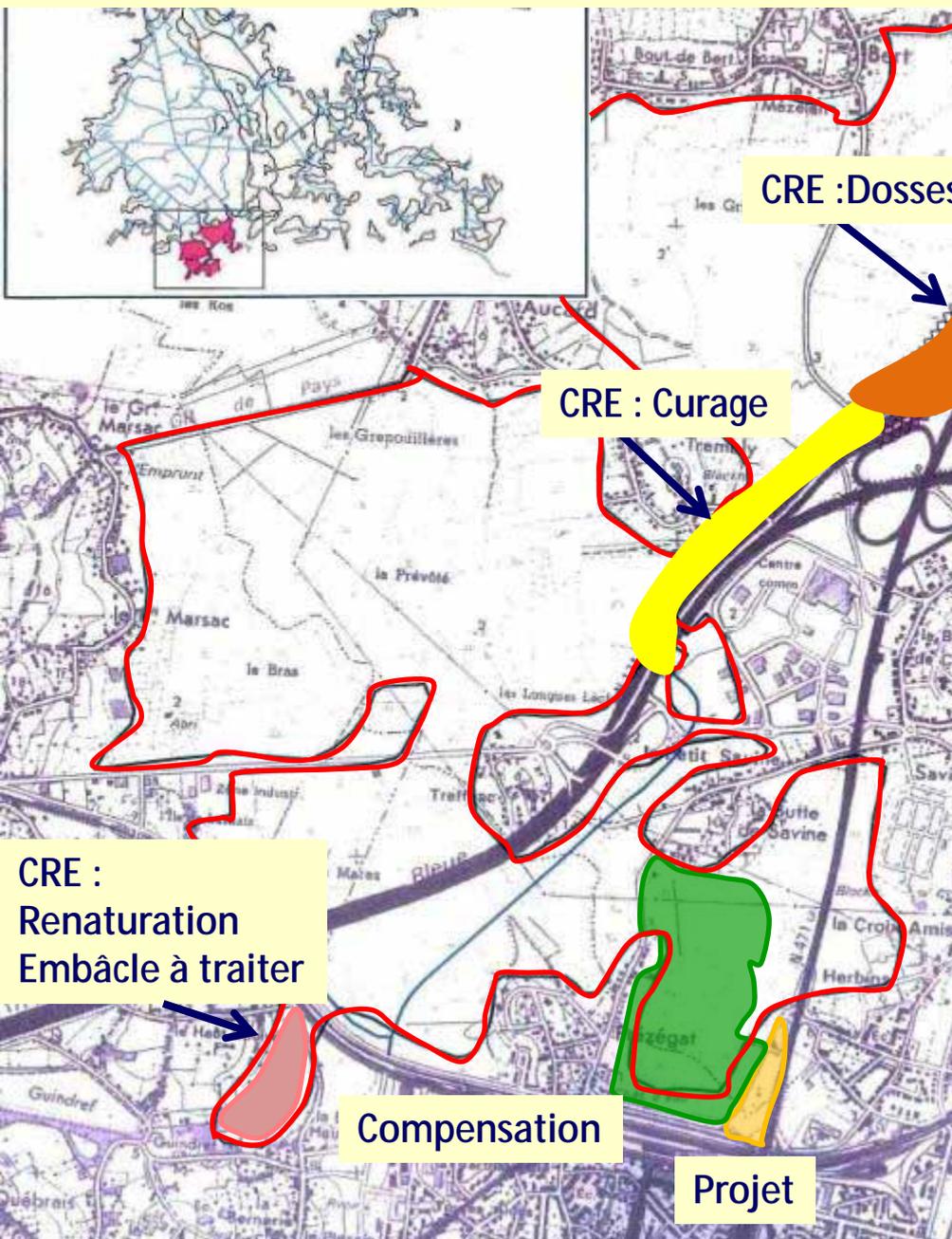
Un ensemble de mesures compensatoires intéressantes qui s'intègrent dans un environnement plus large :
les marais du bassin versant Brière Brivet



Où un programme de restauration des milieux aquatiques est en cours de mise en œuvre

Unité hydraulique cohérente n°17

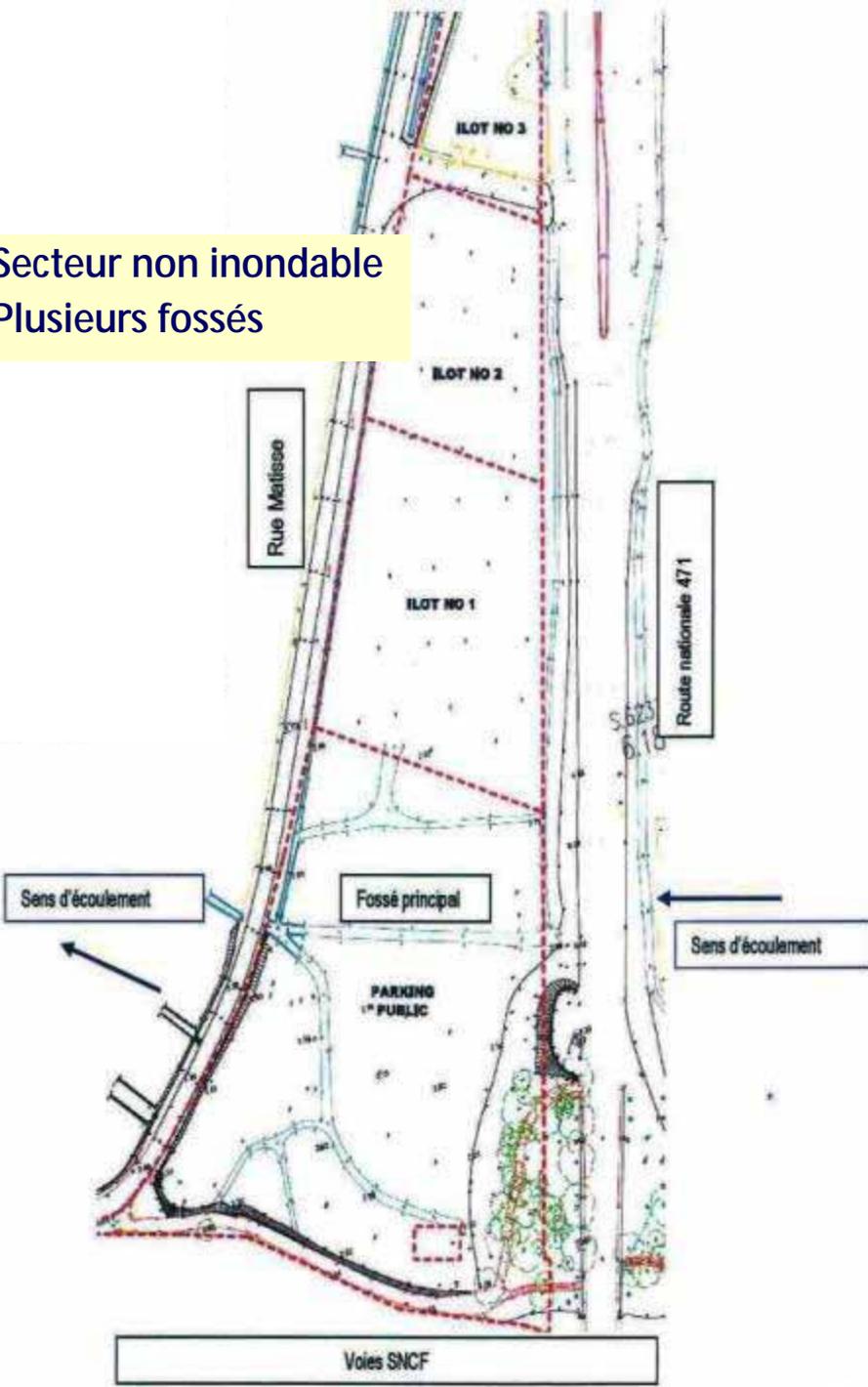
Le bureau
de NO –
CARENE



Plusieurs points de vigilance :

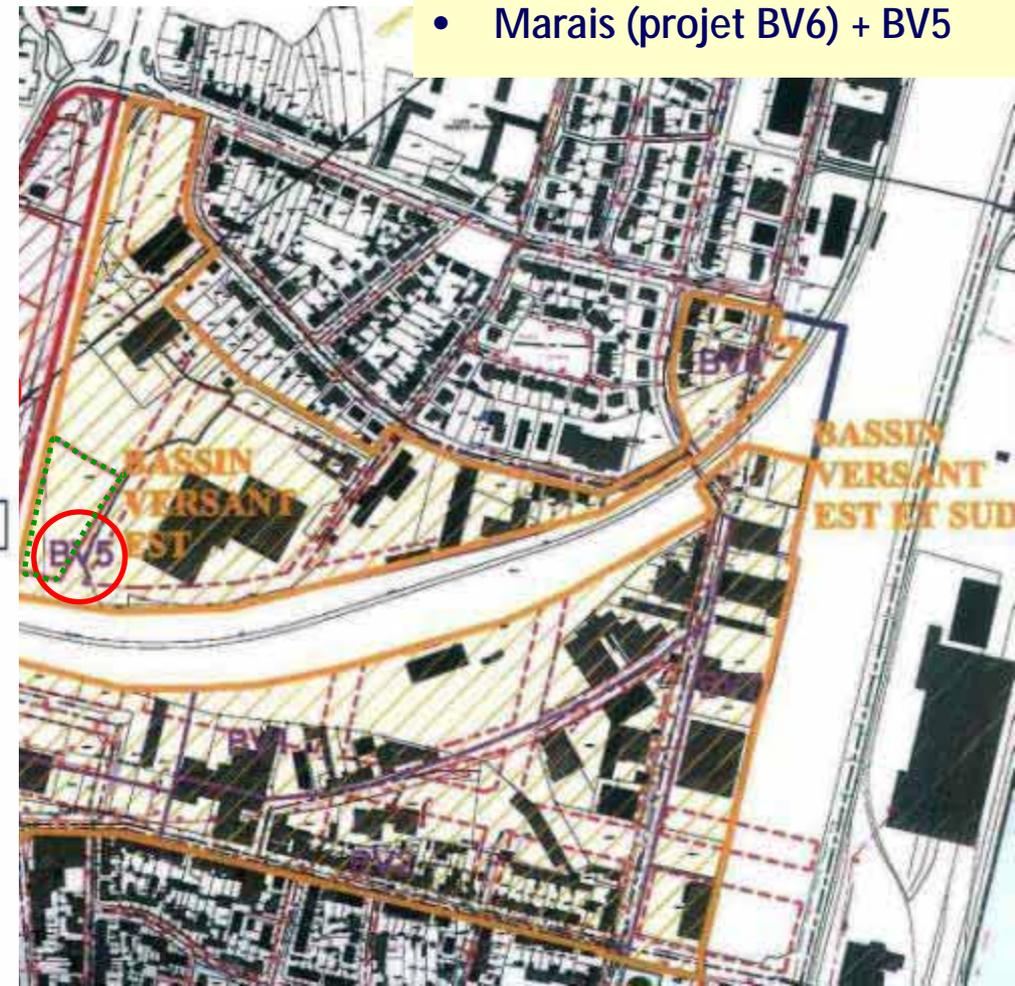
- Une coordination indispensable avec le programme de restauration mené à l'échelle du bassin versant :
 - Assurer l'alimentation en eau du marais restauré
 - Gestion des espèces envahissantes – attention à la connexion des mares
 - *Autres espèces – loutres par exemple*
- Confirmer la nécessité d'un accompagnement pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la mesure compensatoire
- Opportunité à disposer d'un plan de gestion affiné avec un opérateur identifié et un budget défini
- Questions en suspend
 - Maîtrise foncière - DUP
 - Devenir des déblais

Secteur non inondable
Plusieurs fossés



Inondations – eaux pluviales

- Deux bassins versants :
- Méans Penhouet
 - Marais (projet BV6) + BV5



Voirie imperméable / parking : terre + pierres / allées : stabilisé

Besoin stockage global : 450 m³ (225 m³ + 225 m³)

Réseau de noues +/- larges : 318 m³

132 m³ resteront à traiter au Nord : noues, structure réservoir, toitures végétalisées ?



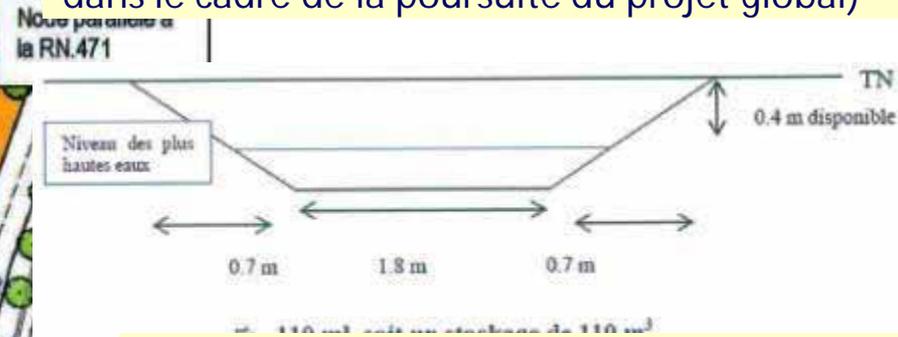
Dimensionnement projet : pluie décennale

Débit de fuite : 5l/s/ha

Projet : gestion EP parking + bâtiments (partiel)

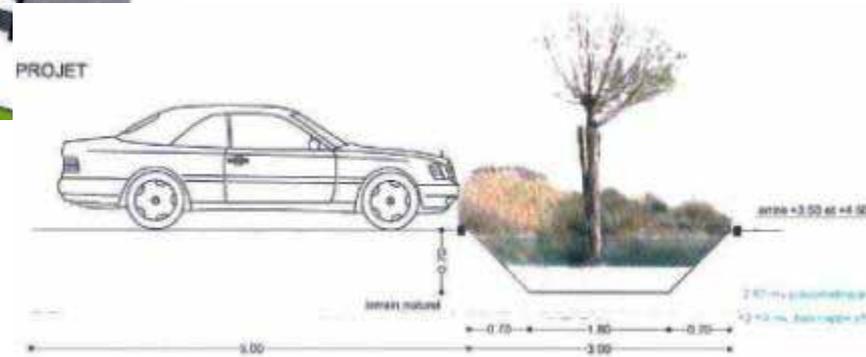
Note : bâtiments aménagement définitif non figé = hypothèse défavorable retenue

Rétablissement de l'exutoire du BV 5 (pérennité dans le cadre de la poursuite du projet global)



Qualité des eaux

- Noues plantées
- Exutoires : déboureur – séparateur hydrocarbures
- Pas d'objectif fixé par le SAGE



Divers pour information (hors projet)

Qualité des eaux

Disposition QE 1 – adéquation potentielle de développement / capacité de traitement des eaux usées

Les bâtiments tertiaires à venir seront raccordés aux ouvrages d'épuration de la CARENE et en particulier la future station d'épuration Est

Synthèse

Qualité des milieux

- Principes et objectifs des mesures compensatoires ambitieux et répondant aux attentes du SAGE
- Confirmer la nécessité d'un accompagnement pour la conception, la réalisation, le suivi et l'évaluation des mesures compensatoires
- Question de la pérennité des mesures compensatoires :
 - Coordinations avec le programme de restauration en cours
 - Élaboration d'un programme de gestion avec un opérateur identifié (budget suivi 4K€/an).
- Faisabilité globale soumise à la maîtrise foncière
- Points divers

Inondations

- Respect des objectifs et attentes du SAGE
- Recours aux techniques alternatives
- Débits de fuite